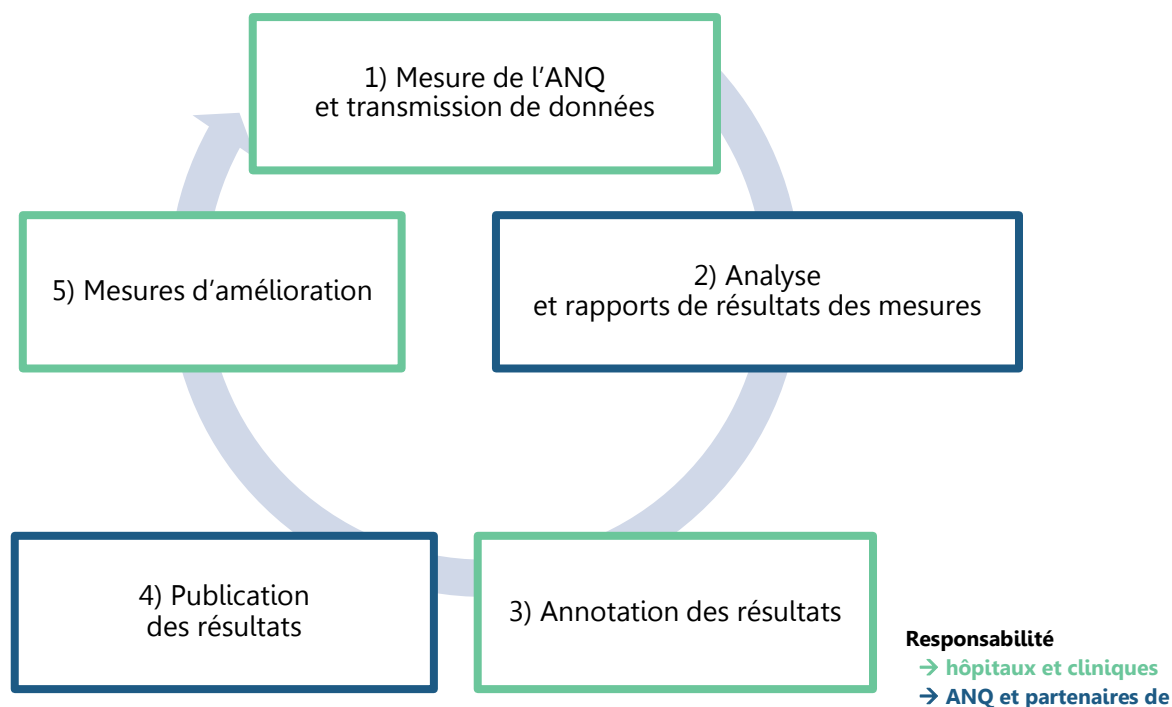


Les étapes d'une mesure ANQ



Le déroulement typique d'une mesure ANQ

1. Les hôpitaux et les cliniques effectuent la [mesure](#) conformément aux directives de l'ANQ et transmettent les données collectées à un partenaire de l'ANQ (centre de logistique de mesure ou institut d'analyse).
2. Le partenaire ANQ analyse les données et établit les rapports comparatifs nationaux. Selon la mesure, les hôpitaux et cliniques participants reçoivent des rapports individuels sur leurs propres résultats ou peuvent les consulter et les analyser via des tableaux de bord des résultats.
3. Les hôpitaux et cliniques ont la possibilité de commenter leurs résultats de mesure avant leur publication par l'ANQ.
4. L'ANQ publie les [résultats de mesure comparatifs nationaux](#) sur le portail web de l'ANQ, dans des rapports comparatifs nationaux ainsi qu'au moyen de [communiqués de presse](#) et d'infographies. Sur le portail web, les résultats sont publiés de manière transparente (c'est-à-dire avec le nom de l'hôpital/clinique).
5. Les hôpitaux et cliniques analysent leurs résultats et définissent les mesures à prendre si nécessaire.